



Journée Découverte Yvelines

La permanence des soins en ville dans les Yvelines

Dr René Luigi
*Elu du Conseil de l'Ordre des
médecins des Yvelines*

19 novembre 2009

- ✦ Département de 60 kms Nord-Sud, 50 kms dans sa plus grande largeur
- ✦ Population de 1 400 000 habitants, sur 262 communes
- ✦ Offre de soins libérale : 1250 Médecins généralistes

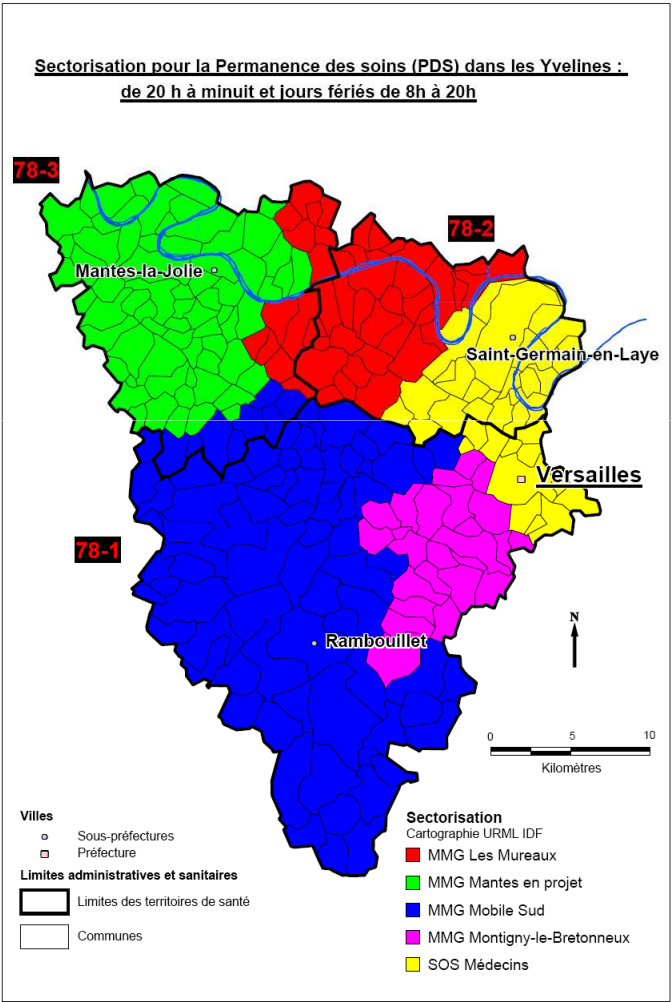
- ✦ Inégalités de répartition NORD/SUD
Ligne de ROSNY à CHEVREUSE
 - Au N-E de cette ligne : Zone urbaine et suburbaine : \approx 1 100 médecins
 - Au S-O de cette ligne : Zone rurale : \approx 150 médecins

Points fixes de garde

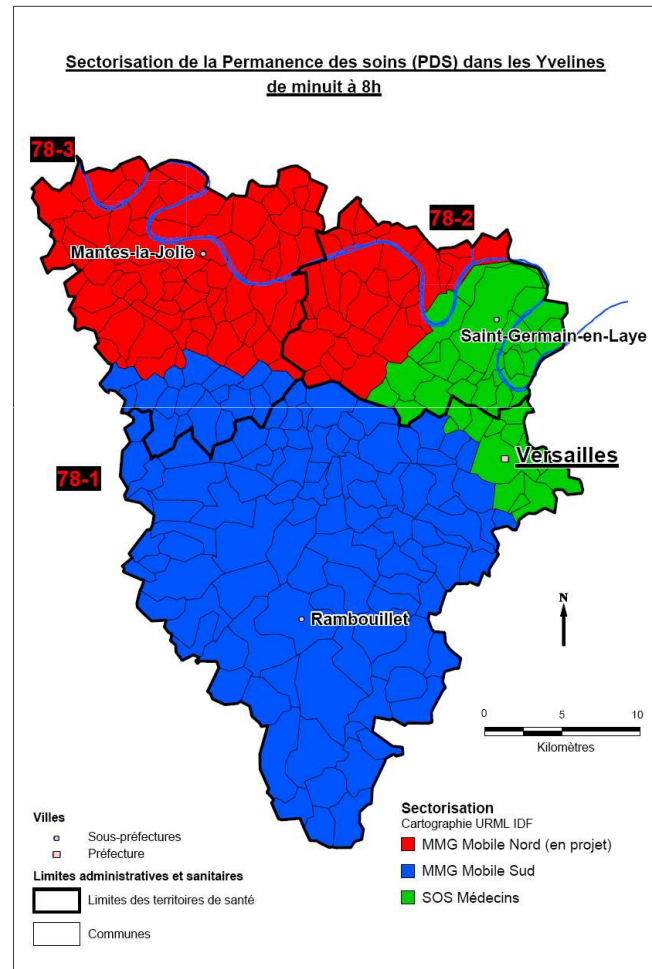
- ✦ Le patient se déplace, d'où réduction du nombre de secteurs de 52 à 25, dès 2003.
- ✦ 1 point fixe par secteur dont 3 secteurs avec une MMG à horaires élargis.
- ✦ Local mis à disposition par les municipalités, cliniques ou cabinets tournants.
- ✦ Régulé pour des consultations de médecine générale.
- ✦ Horaires adaptés au flux des appels et au pic des urgences :
 - 9 H / 13 H les matins des dimanches et jours fériés.
 - Horaires pouvant être élargis à la demande de la régulation.
- ✦ Enquête de novembre et décembre 2006 :
 - 4 à 6 patients par période de 4 heures.

- ✦ Couverture des zones où n'intervient pas SOS Médecins = Zone rurale Nord et Sud et zone sous-médicalisée de Freneuse :
 - 9 secteurs au Sud, 8 secteurs au Nord
- ✦ Horaires : Nuits de 20 H / 8 H – Dimanches et jours fériés de 8 H / 20 H
- ✦ Médecins volontaires formés à l'U2 → + qualité
- ✦ Mise à disposition de véhicules blancs identifiés avec feux à éclats, GPS, sirène 2 tons et console radio.
- ✦ 40/60 patients par mois : faible densité de population
- ✦ Prend en charge :
 - Une population + âgée (25 % âge supérieur à 65 ans)
 - Des pathologies plus lourdes en particulier cardio-vasculaires avec 28 % de patients orientés vers les urgences.
- ✦ Sécurise la régulation : L'existence d'un risque vital ayant été évalué comme peu probable par le régulateur mais qu'il convient d'écarter.

PDS 20h-minuit et jours fériés



PDS minuit-8h



- ✦ La permanence des soins d'hier a vécu. Aujourd'hui, la médecine libérale participe au réseau de la réponse à la demande de soins non programmée. Ce réseau nécessite une déclinaison départementale prenant en compte les spécificités du terrain et la mutualisation des moyens.
- ✦ La clef de voûte en est la régulation.
- ✦ Avec une palette d'effecteurs fonctionnant en complémentarité, intégrant la garde libérale avec des concepts novateurs : points fixes comportant des structures à horaires adaptés, maisons médicales de garde à horaires élargis, médecins mobiles sur les zones orphelines si nécessaire.
- ✦ Information et éducation des patients : c'est une nécessité absolue d'offrir au patient, principal acteur, la possibilité d'un engagement responsable.



www.soignereniledefrance.org

Questions / Réponses

www.soignereniledefrance.org